

Questionnaire proposition ArtPlus

① LE PROPOSANT

Nom :

Prénom :

Profession (fonction exercée, secteur d'activité...) :

Situation de famille :

Age :

Adresse de correspondance :

Adresse du risque :

Propriétaire Copropriétaire Locataire

② LES BIENS MOBILIERS

A. LES BIENS MOBILIERS A GARANTIR EN VALEUR AGREEE

Objets d'art et de collection : €

Bijoux, montres, pierres précieuses, pierreries et perles : €

Fourrures : €

Collection de vins et spiritueux : €

Armes de chasse : €

Embellissements du locataire : €

Expertise existante : OUI (à nous fournir) NON Année d'expertise :

B. LES BIENS MOBILIERS A GARANTIR EN VALEUR CONVENTIONNELLE

Matériels Hi-Tech : € Facture existante OUI NON Année

Meubles Design : € Facture existante OUI NON Année

Équipement de sport : € Facture existante OUI NON Année

Équipement de loisir : € Facture existante OUI NON Année

Notre conseil, c'est votre assurance.

Courtage en assurances
Conseil en matière des risques immobiliers
Expertise technique

5 rue Pascal - 81000 Brax, France
info@apsilon.fr
www.apsilon.fr

Standard +33 (0)4 72 81 61 00
Fax +33 (0)4 60 04 98 40

C. LES BIENS MOBILIERS A GARANTIR EN VALEUR DECLARÉE

Montant total du contenu à garantir en valeur déclarée (incluant le fonds ordinaire du logement et les meubles et objets meublants) dont : €

a) Montant garanti au titre des meubles et objets meublants : €

b) Objets en métaux précieux : les bijoux, joaillerie, diamants, pierreries, les fourrures : €

Il s'agit d'une sous-limitation incluse dans la valeur totale des capitaux choisis au titre du montant total du contenu garanti en valeur déclarée.

c) Contenu des dépendances (dans le cas où le montant de la garantie acquis d'office se révèle insuffisant).

Montant total à garantir €

③ LA PROTECTION

RISQUE ISOLÉ

S'agit-il d'un risque isolé (à plus de 100 mètres d'une habitation voisine régulièrement habitée) ? OUI NON

PROTECTION

- Système de détection vol agréé OUI NON
- Relié à télésurveillance OUI NON
- Contrat d'entretien en cours OUI NON

PROTECTION MÉCANIQUE

- Type de protection des portes extérieures :
- Type de protection des fenêtres :

PROTECTION INCENDIE

- Extincteurs : OUI NON
- Autres types de protection :

AUTRES PROTECTIONS

- Gardien: OUI NON Si oui, propriété gardiennée en permanence : OUI NON
- Interphone : OUI NON
- Digicode : OUI NON
- Présence d'un coffre-fort OUI NON

④ LES BIENS IMMOBILIERS

- Résidence principale Résidence secondaire – précisez dans ce cas la durée d'inhabitation en mois
- Appartement Étage
- Maison

Style ou type de construction

Date de la construction (même approx.)

- Maison individuelle
- Maison de maître, petit château
- Grande propriété, Hôtel particulier
- Construction ou style particulier (bois colombage, toit de chaume, maison d'architecte)
- Construction or particular style (half-timbering, thatch roof, architect designed house)
- Inscrit ou répertorié aux monuments historiques

Notre conseil, c'est votre assurance.

Courtage en assurances
Conseil en matière des risques immobiliers
Expertise technique

5 rue Pascal - 81000 Brissac, France
info@apilon.fr
www.apilon.fr

Standard +33 (0)4 72 81 61 00
Fax +33 (0)4 60 04 98 40

Surface développée

1. des bâtiments à usage principal d'habitation m2
2. des dépendances habitables (chambres de service, annexes...) m2
3. des dépendances non habitables (caves, garages, remises, greniers, terrains de sport...) m2
4. de la piscine m2
5. des vérandas, verrières m2

Valeur de reconstruction des bâtiments (même approx.) €

Valeur de reconstruction des dépendances (même approx.) €

Valeur des embellissements (même approx.) €

Travaux en cours ou prévus OUI NON

Merci de joindre à cette proposition **des photos et plans** du logement.

⑤ GARANTIES FACULTATIVES

-TOUS RISQUES BIJOUX – FOURRURES : €

-Expertise existante OUI NON Année d'expertise

-Territorialité France Union Européenne/Suisse Monde entier

-Autres garanties facultatives souhaitées

⑥ LES ANTECEDENTS

-ASSUREUR ACTUEL : DERNIÈRE PRIME PAYÉE :

-Sinistralité (date, nature et montant des sinistres intervenus au cours des cinq dernières années : si dégât des eaux, l'assuré est-il responsable ?) :

-Votre assuré a-t-il fait l'objet d'une résiliation par un assureur au cours des cinq dernières années ?

OUI NON

-Si oui, quelles sont les raisons ?

⑦ FRANCHISE

-Franchise souhaitée par sinistre : 450 € 750 € 1.000 € Néant

⑧ AUTRES PRECISIONS SUR LE RISQUE

-Depuis quand assurez-vous ce client à cette adresse ?

-Autres précisions ?

Notre conseil, c'est votre assurance.

Courtage en assurances
Conseil en matière des risques immobiliers
Expertise technique

5 rue Pascal - 45000 Blois, France
info@apilon.fr
www.apilon.fr

Standard +33 (0)4 72 81 61 00
Fax +33 (0)4 60 04 98 40

⑨ DECLARATIONS

Le souscripteur déclare qu'à sa connaissance, tous les renseignements donnés dans ce questionnaire préalable, qu'il soit rempli de sa main ou non, sont exacts.

Il reconnaît qu'en signant ce document, il n'est pas tenu de contacter l'assurance, de même que nous ne sommes pas tenus d'assurer le risque à garantir.

Toutefois, dans le cas où un contrat d'assurance serait accepté, cette proposition et les déclarations faites dans ce questionnaire serviront de base à l'établissement de ce contrat et seront considérées comme en faisant partie intégrante.

-Date d'effet souhaitée :

-Signature

- Date

Informatique et liberté : en application de la loi n°78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'assuré dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès des assureurs pour toute information le concernant contenue dans les fichiers à leur usage.

Notre conseil, c'est votre assurance.

Courtage en assurances
Conseil en matière des risques industriels
Expertise technique

5 rue Pascal - 69500 Bron, France
info@apsilon.fr
www.apsilon.fr

Standard +33 (0)4 72 81 61 00
Fax +33 (0)4 60 04 98 40